

## RÈGLEMENT DE L'OFFRE PROMOTIONNELLE « 1 MOIS GRATUIT À L'ADHÉSION » DU 23 SEPTEMBRE 2025 AU 5 JANVIER 2026

SMI, mutuelle régie par les dispositions du livre II du code de la mutualité, SIREN 784 669 954, agréée pour les branches 1, 2, 20 et 21, dont le siège social est situé à Cœur Défense - Tour A - 90-110 esplanade du Général-de-Gaulle - 92931 Paris La Défense Cedex, propose une offre promotionnelle selon les conditions et modalités définies dans le règlement ci-après. En souscrivant à l'offre concernée, vous acceptez les présentes conditions dans leur intégralité.

### Article 1 – Objet et produits concernés

L'offre promotionnelle « 1 mois gratuit à l'adhésion » concerne toute nouvelle adhésion à l'une des complémentaires santé individuelles SMI suivantes : SMI santé, SMI santé essentielle, SMI santé pro, SMI santé seniors, SMI santé seniors pro et Mut'intérim santé.

Les nouvelles adhésions à une complémentaire santé individuelle SMI différente de celles citées précédemment, à une surcomplémentaire ou à un contrat collectif ne sont pas retenues pour cette offre.

### Article 2 – Conditions d'éligibilité

Peuvent souscrire à l'une de ces complémentaires santé individuelles les personnes âgées de moins de 76 ans, bénéficiant d'un régime obligatoire de Sécurité sociale. L'intéressé ne devra pas avoir eu le statut d'adhérent SMI au cours des deux années civiles précédentes. Toute personne ayant fait l'objet d'une résiliation pour non-paiement de cotisation sera exclue de cette offre.

La participation à cette offre promotionnelle implique l'acceptation pleine et entière du présent règlement.

### Article 3 – Modalités de l'offre promotionnelle

Le nouvel adhérent bénéficiera de la gratuité du premier mois de cotisation, la première année, basée sur l'intégralité de sa cotisation (pour lui et ses éventuels ayants droit). Cet avantage n'est valable qu'une seule fois. L'ajout d'un ayant droit, conjoint ou enfant, n'est pas considéré comme une nouvelle adhésion.

### Article 4 – Offre non cumulable

Cette offre n'est pas cumulable avec toute autre offre proposée par SMI (par exemple le parrainage).

### Article 5 – Durée

Cette offre promotionnelle « 1 mois gratuit à l'adhésion » est valable uniquement pour toute nouvelle adhésion finalisée entre le 23 septembre 2025 et le 5 janvier 2026 (cachet de la poste faisant foi pour les adhésions transmises par voie postale), quelle que soit sa date de prise d'effet.

SMI se réserve le droit de modifier ou de mettre un terme à cette offre à tout moment si les circonstances le justifient, moyennant la diffusion d'une information sur le site [www.mutuelle-smi.com](http://www.mutuelle-smi.com).

Cette communication rendra opposable les modifications du présent règlement ou l'interruption de l'opération. La responsabilité de SMI ne saurait être engagée et aucune indemnité de quelque nature que ce soit ne saurait être versée aux participants à la suite de cette modification ou interruption.

## Article 6 – Protection des données

SMI met en oeuvre un traitement de données à caractère personnel pour la gestion d'une opération commerciale. En application de la loi informatique et libertés du 6 janvier 1978 modifiée et du règlement général de protection des données applicable au 25 mai 2018, vos données personnelles sont destinées à votre mutuelle SMI régie par les dispositions du livre II du code de la mutualité, SIREN 784 669 954, dont le siège social se situe à Cœur Défense - Tour A - 90-110 esplanade du Général-de-Gaulle - 92931 Paris La Défense Cedex, en sa qualité de responsable de traitement. Pour obtenir des informations sur la mutuelle, vous pouvez consulter le site [www.mutuelle-smi.com](http://www.mutuelle-smi.com).

Vos données personnelles peuvent être transmises au personnel des responsables de traitement, à ses partenaires et sous-traitants contractuellement liés, coassureurs, réassureurs, organismes d'assurance ou organismes sociaux des personnes impliquées, intermédiaires d'assurance, aux personnes intéressées au contrat, aux personnes intervenant au contrat ainsi qu'aux autorités de tutelle et de contrôle, habilités à recevoir de telles données.

SMI s'engage à ne collecter et à ne traiter que les données nécessaires à la finalité des traitements mis en oeuvre. Les données sont collectées et traitées dans le cadre de notre relation contractuelle à des fins de passation, exécution, gestion du contrat d'assurance, de recours contre tiers et de gestion des réclamations. Avec votre consentement, les données peuvent être utilisées dans le cadre de prospection commerciale. Les données sont également collectées à des fins d'actions de recherche et de développement, d'actions de prévention, d'élaboration des statistiques et études actuarielles ainsi que de gestion des demandes liées à l'exercice de vos droits, de l'exécution des dispositions légales, réglementaires et administratives en vigueur, à des fins de lutte contre la fraude à l'assurance et de lutte contre le blanchiment et le financement du terrorisme.

Vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition, d'effacement, de retrait de votre consentement lorsque la base légale est le consentement, de demande de portabilité des données personnelles que vous nous avez confiées et de limitation au traitement des données vous concernant.

Pour en savoir plus sur la protection de vos données personnelles, vous pouvez consulter la page « Protection des données » sur le site [www.mutuelle-smi.com](http://www.mutuelle-smi.com). Vous pouvez exercer vos droits auprès du délégué à la protection des données par email à [protectiondesdonnees@mutuelle-smi.com](mailto:protectiondesdonnees@mutuelle-smi.com) ou par courrier à SMI - Cellule droit d'accès - Cœur Défense - Tour A - 90-110 esplanade du Général-de-Gaulle - 92931 Paris La Défense Cedex.